

Saint-Denis, le 27 février 2017

Section Académique de La Réunion

Les Longanis - Bât. C, n° 7

Bd Mahatma Gandhi - Moufia

B.P. 30072

97491 SAINT-DENIS CEDEX

Tél. (0262) 97 27 91

Tél. (06 92) 87 00 48

MME, M.....

.....

STAGE : « Nouvelles carrières et évaluation »

Cher(e) Collègue,

Le SNES-FSU Réunion organise un stage syndical : « **Nouvelles carrières et évaluation** » qui aura lieu :

Le mardi 18 avril 2017 au Lycée Hôtelier La Renaissance (Saint-Paul) de 9h00 à 17h00

Le jeudi 20 avril 2017 à la Médiathèque Aimé Césaire (Sainte-Suzanne) de 9h00 à 17h00

Ce stage sera animé par **Benoît Teste, secrétaire général adjoint du SNES-FSU**.

L'organisation des carrières des personnels d'enseignement du second degré va être profondément modifiée dès le 1^{er} septembre prochain. Finis choix, grand choix et ancienneté, finie aussi la notation chiffrée, que ce soit la note administrative ou pédagogique, mais le nouveau système ne verra pas non plus l'avancement de tous au même rythme et ne déconnecte pas cet avancement de l'évaluation. Dès lors, nous vous proposons, lors de cette journée de stage, de faire un point complet sur ces nouveautés qui vont avoir des conséquences sur le quotidien de travail de toutes et tous dès cette année : nouvelles grilles de salaires, création d'une classe exceptionnelle, nouvelle forme des inspections, nouveau rôle du chef d'établissement, ...

Bien connaître la manière dont fonctionnent les carrières, c'est indispensable pour faire respecter ses droits : savoir quel est et quel sera le rôle précis de l'IPR, du chef, les attentes de l'institution, les avancements sur lesquels on peut raisonnablement compter, les possibilités de recours devant la CAP, les possibilités de défense de son dossier par les élus du SNES, ... c'est défendre individuellement et collectivement notre métier.

-Quels gains salariaux réels attendre de l'application du protocole "PPCR" ?

-Quelles nouveautés dans l'évaluation des enseignants ?

-Quelles ont été les interventions du SNES et qu'est ce qui peut encore évoluer dans le projet du ministère ? -Quelles mobilisations construire sur les questions de revalorisation et d'évaluation des personnels ? Quelles seront les possibilités d'intervention syndicale dans le futur système (recours des personnels devant la CAP, ...etc).

Pour participer à ce stage d'une journée vous devez :

- 1- Demander une autorisation d'absence un mois avant, soit le 11 mars (attention aux vacances) en remplissant la demande en annexe et en la donnant à votre établissement
- 2- Nous envoyer impérativement votre fiche d'inscription ci-dessous à formation@reunion.snes.edu

Cordialement.

Audrey MOREAU, Victor RODRIGUES

Co-Secrétaires Académiques du SNES-FSU Réunion

***La participation aux stages syndicaux est de droit et ne peut vous être refusée.**

FICHE D'INSCRIPTION

A remplir et à retourner au SNES « **Nouvelles carrières et évaluation** » soit par courrier : BP 30072 97491 St-Denis cedex soit par courriel : formation@reunion.snes.edu

Nom.....Prénom :

Tél :Email :

Établissement :

- Le mardi 18 avril (repas : oui ☐ non ☐)

- jeudi 20 avril : Pas de repas prévu mais possibilité de se restaurer dans les environs.